*LOI DE LA TAXE SUR LE COMBUSTIBLE* (T.C.-7)

# DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA TAXE SUR LE COMBUSTIBLE

**Instructions : Demande de remboursement de la taxe pour les titulaires d'un permis d'utilisateur de combustible permanent**

1. Lorsque la quantité de combustible achetée au Yukon excède la quantité consommée, il faut fournir une preuve que les taxes ont été payées dans une autre région administrative.
2. Le transfert de combustible sera admis uniquement s'il a lieu entre le Yukon et une région administrative voisine, c'est-à-dire la Colombie-Britannique, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et l'Alaska (É.-U.).
3. Afin de prouver que les taxes ont été dûment payées, il faut présenter une copie des documents à l'appui émis par les régions administratives voisines (déclaration IFTA, T. N.-O.) ainsi qu'une copie des **chèques oblitérés**. S'il y a lieu, il faut aussi fournir une preuve d'achat de combustible en Alaska.
4. Les demandes de remboursement peuvent être présentées une fois que le volume sur lequel porte le remboursement atteint **5 000 litres** ou après le **31 décembre**.
5. Les crédits ne sont pas reportables d'une année à l'autre.
6. Les demandes de remboursement peuvent être envoyées jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.
7. Les demandes de remboursement seront traitées uniquement si le compte est en règle.

| Nom | | | **Permis nº** |
|---|---|---|---|
| Adresse | | | |
| Téléphone | Télécopieur | Courriel | |

**DÉCLARATION CONCERNANT L'UTILISATION DE COMBUSTIBLE AU YUKON**

**Type de combustible :** ☐ Diesel (Taux de taxation : 0,072 $) ☐ Essence (Taux de taxation : 0,062 $)

| Mois se terminant le | Crédit en litres |
|---|---|
| | |
| Crédit total (étape 7 de la dernière déclaration) | |
| Multiplié par le taux de taxation | x $ |
| **Remboursement demandé** | = $ |

Je, _____, _____ en tant que représentant dûment
NOM (EN LETTRES DÉTACHÉES) TITRE

autorisé de _____ certifie par la présente que les
NOM DE L'ENTREPRISE

renseignements fournis ci-dessus sont, à ma connaissance, exacts et que je n'ai demandé ni reçu aucun remboursement des taxes perçues sur le combustible décrit ci-dessus, en tout ou en partie.

Signature : _____ Date : _____

**Faire parvenir à :** Administrateur général, Ministère des Finances,
Gouvernement du Yukon, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Téléphone : 867-667-5345 • Télécopieur : 867-456-6709

Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis en vertu de la *Loi de la taxe sur le combustible* et sont utilisés à des fins administratives. Veuillez adresser toute demande concernant la collecte ou l'utilisation de ces renseignements au ministère des Finances du Yukon, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6, 867-667-5343.



*Le présent document a été rédigé sans distinction de genre.